

Evaluation des stages

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) a mis en place deux questionnaires d'évaluation des stages : le premier, à destination des tuteurs d'entreprise permettant d'évaluer les activités et compétences de leur stagiaire, et le second, à destination des stagiaires afin de recueillir leurs appréciations sur leur stage.

L'ODE apporte un appui technique dans l'évaluation des stages gérée par le BAIP. Il met en forme les questionnaires (papier ou internet), charge aux commanditaires de faire passer les évaluations, et donne à ceux-ci un accès aux résultats en temps réel.



L'ODE est à votre disposition pour échanger sur la plateforme collaborative mise en place pour l'évaluation des stages à l'UPPA.